

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 206 Personnel européen.

n° 206

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

5 mars 1943

Numéro JO

n° 6 du 15/03/1943

Date du numéro

15 mars 1943

### TEXTE INTÉGRAL

M. AUTIER Albert, commis principal de 5e classe des Douanes, est chargé provisoirement, à compter du 8 mars 1943, de la direction du bureau central de Djibouti en remplacement de M. le Vérificateur principal MAURY en instance de départ.